

# BADMINTON

## CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL Benjamins + Benjamines

Compiègne le 20 novembre 2018

Il se déroulera le :

**Mercredi 29 Mai 2019 CHAMBLY**

### DOUBLETTES GARCONS

Gymnase Daniel COSTANTINI  
(Rue Jacques Prévert Tél : 01 30 34 81 02.)

### DOUBLETTES FILLES

Gymnase Raymond JOLY  
(Rue Raymond Joly Tél : 01 39 37 44 00.)

## FINALITE DEPARTEMENTALE

**Qualifications : 10 doublettes garçons**

**Par district**

**10 doublettes filles**

### ATTENTION

**la compétition est interdite aux élèves qui ont participé en tant que joueur en Excellence et en Equipe d'établissement et aux joueurs classés D**

### Accueil

**Les joueurs devront se présenter aux Gymnases avec une paire de chaussures propres.**

- ✓ Dès 10h00, vérification des licences, échauffement,
- ✓ Composition des équipes pour la première rencontre dès 10h30
- ✓ Début de la compétition à 10 h 45, il n'est pas prévu de coupure le midi,
- ✓ Fin de la compétition vers 17 h 00.
- ✓ Les joueurs sans licence ou présentant des licences non conformes ne pourront pas prendre part à la compétition.

### Organisation

- ✓ **On joue toutes les places jusqu'à la 30<sup>ème</sup> ou la 15<sup>°</sup>**
- ✓ L'organisation des poules est à l'initiative de la direction départementale UNSS.
- ✓ La répartition dans les poules s'effectue sur la base des résultats des districts
- ✓ La formule est susceptible d'être modifiée en fonction des équipes effectivement présentes.
- ✓ L'organisateur fournira les volants uniquement pour les matchs.
- ✓ L'entraîneur ou l'enseignant ne peut intervenir au cours des matchs.
- ✓ Seuls les joueurs et les arbitres ont accès aux zones de jeux.
- ✓ Responsable :

**Mme Françoise POCHOLLE**  
Tél. : 06.65.58.81.63  
Mail : francoise.nivet@ac-amiens.fr

## Règlement

✓ Durée des matchs :

### GARCONS ET FILLES

- Les joueurs font 1 simple et 1 double.
- Les matchs se jouent à l'italienne en 10/20/30 avec 2 simples et le double enchaînés

**L'arbitrage est effectué par l'équipe qui ne joue pas la rencontre. Les JO pourront être validés départemental.**

## Participation

Les équipes qualifiées doivent s'inscrire sur OPUSS et confirmer leur participation pour le **Mercredi 22 Mai 2019** à la Direction Départementale à COMPIEGNE – Tél. : 03.44.20.57.12 et à l'organisateur :

**Mme Françoise POCHOLLE**  
Tél. : 06.65.58.81.63  
Mail : francoise.nivet@ac-amiens.fr

En cas de forfait non remplacé, l'établissement organisateur pourra repêcher une équipe.

## Récompenses

Médailles aux équipes premières + tee-shirt  
Médailles aux équipes deuxièmes  
Médailles aux équipes troisièmes

## Litiges

La commission des litiges, installée avant l'épreuve, composée de trois adultes  
- l'organisateur  
- le responsable arbitrage,  
- un collègue spécialiste,  
sera souveraine quant au déroulement de la compétition et au classement final.

## Responsabilisation

### Responsables départementaux

#### EST

C. BODY  
C. REGEASSE

#### CENTRE

S. CORNELIS  
L. SCHNEIDER  
R. FESQUET

#### OUEST

M. Jo COFFLARD  
L. LOYER  
C. COURTIN  
F. POCHOLLE  
T. LOISEAUX

### Formation théorique :

Elle est laissée à l'initiative des A.S. et des districts. Un document de formation est en téléchargement sur le site.

### Outils de formation :

Vous trouverez en téléchargement : "Je suis Jeune Officiel en Badminton".

### Certification :

Elle se fera le jour des championnats départementaux :  
Le 29 Mai à CHAMBLY par **les responsables départementaux**.